



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification

Identificateur de produit	MEJESTIC TOP-PRO, Partie A
Autres moyens d'identification	CRUV11000
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxyde
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë, voie orale (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, par contact cutané (Catégorie 4)
Toxicité aiguë, par inhalation (Catégorie 4)
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2A)
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 2)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



Attention

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané
H332 Nocif par inhalation.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P265 Ne pas toucher les yeux. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION: P301 + P317 Obtenir une aide médicale d'urgence. P330 Rincer la bouche.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P317 Obtenir une aide médicale d'urgence. EN CAS D'IRRITATION DE LA PEAU : P332 + P317 Obtenir une aide médicale d'urgence. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P317 Obtenir une aide médicale d'urgence.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P317 Obtenir une aide médicale d'urgence. P391 Recueillir le produit répandu.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun
------------------------------	-------

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Résine liquide époxy	25068-38-6	60-100 %
1,4-Butanediol Diglycidyl Éther	2425-79-8	1-10 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).



Section 4. Premiers soins	
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pratiquer la respiration artificielle QUE si la respiration s'est arrêtée.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Ne pas utiliser le bouche à bouche si la victime a ingéré la substance.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie	
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)	
Pas de données disponibles.	
Agents extincteurs appropriés et inappropriés	
En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone (CO2), un produit chimique sec, un agent extincteur à mousse ordinaire, un aérosol.	
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.	
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel	
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.	
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant approprié. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.	
Section 7. Manutention et stockage	
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas toucher les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.	
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16–27°C	
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle	
Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)	
Limites d'exposition ACGIH – TLV Non disponible	
Contrôles d'ingénierie appropriés	
Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.	



Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manche longues, pantalons longs ; Respiratoires : Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Liquide	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Faible	Densité de vapeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible
pH	Non disponible	Solubilité	Non soluble
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 100 °C	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Stable dans des conditions normales.			
Stabilité chimique			
Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.			
Risque de réactions dangereuses			
Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.			
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)			
Température élevée.			
Matériaux incompatibles			
Acides, bases, agents oxydants.			
Produits de décomposition dangereux			
Oxydes de carbone.			
Section 11. Données toxicologiques			
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)			
Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.			
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques			
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.			
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)			
Sensibilisation cutanée – Provoque une irritation de la peau; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucune donnée disponible; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.			
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)			
CAS 25068-38-6 LD ₅₀ Oral - Rat - > 1000 mg/kg; LD ₅₀ Cutanée – Lapin → 2000 mg/kg; LC ₅₀ Inhalation – non disponible; CAS 2425-79-8 LD ₅₀ Orale – Rat-mâle 1,18 mg/kg ; LD ₅₀ Cutané Rat-mâle et femelle > 1,250 mg/kg ; LC ₅₀ Inhalation Non disponible; ETA non disponible dans ce document.			
Section 12. Données écologiques			
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)			
Toxicité aiguë pour les poissons CAS: 25068-38-6 LC ₅₀ : 1,14 mg/l (Oryzias latipes); CAS 2425-79-8 LC ₅₀ 24 mg/l Danio rerio (poisson zèbre) 96h;			
Toxicité envers les invertébrés aquatiques CAS: 25068-38-6 EC ₅₀ : 1.7 mg/l (Crustacés) 48h) ; CAS 2425-79-8 EC ₅₀ 75 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48h;			
Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques: CAS 2425-79-8 EC ₅₀ > 160 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) 72h;			
Toxicité pour les bactéries : Non disponible.			
Persistence et dégradation	CAS : 25068-38-6 : Log K _{ow} = 2,821 estimations ; CAS 2425-79-8 aérobic - Durée d'exposition 28 d Résultat : 38 % - Difficilement biodégradable.		
Potentiel de bioaccumulation	CAS: 25068-38-6 FBC = 0,56 ~ 0,67 (concentrations d'exposition : 10 ug/l, 5,6 <= FBC = < 6,8		



	(concentrations d'exposition : 1 ug/l)). Biodégradabilité = 0 (%) 28 jours;
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Autres effets nocifs	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Section 13. Données sur l'élimination	
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés	
Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.	
Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD	
UN 3082; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine liquide époxy); CLASSE:9 ; GE: III.	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)	
UN 3082; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine liquide époxy); CLASSE:9 ; GE: III.	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	
UN 3082; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine liquide époxy); CLASSE:9 ; GE: III.	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Époxy Résine
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Non.
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR). Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction. United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 11 février 2023 - version 01
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)
Section 1. Identification

Identificateur de produit	MAJESTIC TOP-PRO, Partie B
Autres moyens d'identification	CRUV11..B
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Revêtement époxyde
Identificateur du fournisseur initial	LabSurface. 101-1079 des Forges, Terrebonne, J6Y 0J9, Qué (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers
Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aiguë, voie orale (Catégorie 4)
 Toxicité aiguë, par contact cutané (Catégorie 4)
 Toxicité aiguë, par inhalation (Catégorie 4)
 Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 1C)
 Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
 Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2)
 Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 1)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané
 H332 Nocif par inhalation.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des graves lésions des yeux.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention

P203 Obtenir, lire et suivre toutes les instructions de sécurité avant utilisation. P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

EN CAS D'INGESTION: P301 + P317 Obtenir une aide médicale d'urgence. P330 Rincer la bouche. P331 NE PAS faire vomir.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P361+ P354 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. P317 Obtenir une aide médicale d'urgence. EN CAS D'IRRITATION DE LA PEAU : P332 + P317 Obtenir une aide médicale d'urgence. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 EN CAS D'INHALATION : P304 + P340 Emmenez la personne à l'air frais et restez à l'aise pour respirer. P316 Obtenez immédiatement une aide médicale d'urgence.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 + P354 + P338 Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. P318 En cas d'exposition ou d'inquiétude, consulter un médecin.
 P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage

P405 Garder sous clef.

Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucun
------------------------------	-------



Section 3. Composition/information sur les ingrédients		
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	Numéro CAS ou autre	Concentration (%)*
Polyoxypropylène triamine	39423-51-3	30-50 %
Trade secret	----	30-60 %
Benzyl Alcohol	100-51-6	1-10 %
*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).		
Section 4. Premiers soins		
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pratiquer la respiration artificielle QUE si la respiration s'est arrêtée.	
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissures. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente. Ne pas utiliser la bouche à bouche si la victime a ingéré la substance.	
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.	
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.	
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Nocif par inhalation. Provoque de graves brûlures de la peau et des graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.	
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.	
Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie		
Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)		
Ne laissez pas les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.		
Agents extincteurs appropriés et inappropriés		
En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit chimique sec, un agent extincteur à mousse ordinaire, un aérosol.		
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers		
De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropriés aux besoins.		
Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel		
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence		
Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.		
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage		
Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant approprié. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.		
Section 7. Manutention et stockage		
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention		
Obtenir, lire et suivre toutes les instructions de sécurité avant utilisation. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.		
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités		
Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 16-27°C		
Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle		



Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)			
Limites d'exposition ACGIH – TLV CAS 100-51-6 TWA 10.000000 ppm			
Contrôles d'ingénierie appropriés			
Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnues.			
Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle			
Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : Chemises à manches longues, pantalons longs ; Respiratoires : Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistantes aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.			
Section 9. Propriétés physiques et chimiques			
Apparence, état physique/couleur	Liquide	Tension de vapeur	Non disponible
Odeur	Faible	Densité de vapeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	Densité relative	Non disponible
pH	Non disponible	Solubilité	Non soluble
Point de fusion/congélation	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
Point d'éclair	> 100 °C	Température de décomposition	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	COV	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	Autre	Aucune connue
Section 10. Stabilité et réactivité			
Réactivité			
Stable dans des conditions normales.			
Stabilité chimique			
Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.			
Risque de réactions dangereuses			
Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.			
Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)			
Température élevée.			
Matériaux incompatibles			
Acides, bases, agents oxydants.			
Produits de décomposition dangereux			
Oxydes de carbone.			
Section 11. Données toxicologiques			
Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)			
Nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.			
Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques			
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation grave. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.			
Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)			
Sensibilisation cutanée – Provoque une irritation de la peau; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucune donnée disponible; Toxicité pour la reproduction – Toxique présumé pour la reproduction humaine; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.			
Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)			
CAS 39423-51-3 LD ₅₀ Oral - Rat – 75 mg/kg; LD ₅₀ Cutanée – Lapin – >5000 mg/kg; LC ₅₀ Inhalation – Not disponible; CAS 100-51-6 LD ₅₀ Oral – Rat 1,230 mg/kg; LD ₅₀ Cutanée – Lapin 2,000 mg/kg; LC ₅₀ Inhalation Rat 8.8 mg/L 4h; Peau Lapin - Irritant cutané 24h; ETA non disponible dans ce document.			
Section 12. Données écologiques			
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)			
Toxicité aiguë pour les poissons CAS: 39423-51-3 LC ₅₀ : 0.128 mg/l (Pimephales promelas (vairon à tête-de-boule)) 96h; CAS 100-51-6 LC ₅₀ 10mg/l Lepomis macrochirus (Bluegill) 96h;			



Toxicité envers les invertébrés aquatiques : CAS: 39423-51-3 EC ₅₀ : 0.085 mg/l Daphnia magna (Water flea) 48h; CAS 100-51-6 EC ₅₀ 55 mg/l Daphnia magna (Puce d'eau) 24h;	
Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques : CAS 39423-51-3 EC ₅₀ : 1.3 mg/L, (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)) 72 h)	
Persistance et dégradation	CAS: 39423-51-3: noculum : boue activée. Concentration 13 mg /l Résultat : Intrinsèquement biodégradable.. CAS 100-51-6 Biodégradabilité Biotique/Aérobique – Durée d'exposition 28 d Résultat 92-96% - Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	CAS : 39423-51-3: Facteur de bioconcentration (BCF) = 231. Ne se bioaccumule pas.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Autres effets nocifs	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Section 13. Données sur l'élimination	
Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés	
Éliminer le contenu/récepteur dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.	
Section 14. Informations relatives au transport	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD	
UN 2375; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Poly(propylène triamine); CLASSE:8 ; GE: III.	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)	
UN 2375; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Poly(propylène triamine); CLASSE:8 ; GE: III.	
Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)	
UN 2375; NOM: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Poly(propylène triamine); CLASSE:8 ; GE: III.	
Précautions spéciales (transport/déplacement)	Aucune
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Polluant marin
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Non.
Section 15. Informations sur la réglementation	
Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)
Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement	
United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR). Proposition 65 de la Californie: Ce produit ne contient aucun ingrédient reconnu par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer ou d'autres troubles de la reproduction. United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.	
Section 16. Autres informations	
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 25 février 2023 - version 01
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act



TWA SIMDUT	Time Weighted Average Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
DISCLAIMER : Labsurface décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.	